

VEILLE RÉGLEMENTAIRE - POINT DE VUE : MIEUX PILOTER LA RESSOURCE



Kareen Desbouis est déléguée générale de Carton Ondulé de France

Carton Ondulé de France, l'organisation professionnelle qui représente plus de 70% des industriels français des fabricants de carton ondulé, propose une analyse sur la gestion de la ressource telle qu'elle est perçue par le législateur – et telle qu'elle risque de se traduire dans la révision de la Directive emballages.

Déléguée générale de C.O.F., Kareen Desbouis, nous rappelle ce qui fait aujourd'hui l'unanimité : les défis environnementaux nous imposent de rompre avec le modèle linéaire traditionnel de production/consommation. Mais tout se passe comme si le législateur avait pêché par excès inverse : la diminution des impacts ne pourrait se faire que sous l'angle de la baisse irrémédiable de la quantité de déchets. « Or, il faudrait l'envisager surtout en termes d'utilisation des ressources », prêche Carton Ondulé de France.

L'économie circulaire, nouveau paradigme de production, vise avant tout à supprimer ou réduire les impacts environnementaux liés au cycle de production initial de la matière, qui présente les impacts les plus forts compte tenu de la dépense d'énergie nécessaire : extraction, transformation, transport. En fait, les conditions de réussite de la mise en place d'une telle économie reposent sur la minimisation de cette phase initiale, mais également tout autant sur l'efficacité d'usage de la ressource tout au long de son cycle de vie. « Cette efficacité d'usage est impactée aussi bien par le taux de récupération, que la vitesse de rotation ou la durée d'usage », note Kareen Desbouis. C'est un point-clé que COF mais aussi FEFCO, la Fédération européenne des transformateurs de carton ondulé, mettent en avant. Une fois les systèmes établis et l'usage circulaire de la ressource mis en place de la façon la plus efficace possible, il n'est pas différenciant en termes d'efficacité ou de circularité que cette ressource passe ou non par un statut de déchet [dans l'industrie du carton, la récupération de la fibre via un pulpeur s'est imposée depuis plusieurs décennies]. On peut soit réutiliser directement le produit fabriqué (par exemple l'emballage) sans

passer par le statut de déchet, soit récupérer et réutiliser la matière constitutive de l'emballage usagé et jeté en l'estampillant « déchet » et en le recyclant. Pour la déléguée générale de COF, « le choix entre les différentes solutions devra se faire en fonction de l'efficacité de chaque système ». Le passage par un statut juridique particulier ne change normalement pas ces paramètres.

■ Réemploi ou recyclage

D'une manière générale, la question des déchets reste un problème dans nos sociétés pour deux raisons. Tout d'abord à cause des déchets problématiques, les déchets sauvages notamment, et les résidus ou déchets ultimes qui ne font l'objet d'aucune réelle solution concrète de valorisation. Ensuite parce que sur le plan économique et sociétal, ils sont encombrants et leur gestion complexe.

Pour les déchets d'emballages, à défaut de pouvoir les supprimer complètement, apparaît la solution de la réduction des quantités. Pour cela, les politiques publiques actuelles visent à privilégier la mise en place du mode d'organisation précité : par réemploi de l'objet/de l'emballage sans passer par le statut de déchet. « Or, dans la réalité, faire appel à des emballages réemployables va demander, comme dans le cas du recyclage, de mettre sous contrôle et de gérer un flux de produits, qui ne seront effectivement plus considérés comme des déchets, mais resteront une source d'encombrement et de coûts », souligne Kareen Desbouis.

■ Une lourde logistique d'accompagnement

Concrètement, les emballages réemployables vont nécessiter la prise en charge physique de flux afin de les récupérer, pour les remettre en circulation et éviter les abandons ou pertes. Il

y aura donc toujours des opérations de collecte et de tri, suivies d'opérations de contrôle, de nettoyage et de réparations, ce qui se fait aujourd'hui avec les palettes ou caisses plastiques. Tout cela aura un coût. D'autant que les acteurs concernés, pour garantir la disponibilité des emballages – y compris lors de pics de consommation, devront prévoir des espaces de stockage à différentes étapes !

Les deux modes de gestion coexistent déjà dans le monde industriel, mis en place de longue date en fonction d'arbitrages économiques et logistiques et de façon efficace. Avec la mise en place de ce mode de gestion pour les emballages ménagers, les coûts et l'encombrement ne sont pas supprimés mais sont déplacés de l'espace public vers celui des entreprises et du consommateur. Sans compter que les emballages réemployables ne pourront pas l'être indéfiniment. Cassés, trop abimés ou perdus, ils deviendront alors eux aussi déchets, prêts à rentrer dans un sché-



ma de circularité via le recyclage...

Tout ceci ne présume cependant pas de la deuxième condition de la mise en place d'une économie circulaire : prolonger de façon efficace l'utilisation de la ressource. Carton Ondulé de France émet la question suivante : « Le déplacement des problématiques logistique et économique de la sphère sociale vers la sphère économique permet-il une utilisation plus efficace des ressources et une meilleure organisation de la circularité, incluant un moindre impact environnemental ? ».

Cette question doit évidemment être tranchée...

Au final, les réglementations devraient faciliter l'usage efficace des ressources extraites, dans des systèmes qui seront nécessairement multiples, adaptés aux différentes situations et le mieux à même de diminuer nos impacts sur l'environnement, tout en pilotant les déchets sauvages et en assurant la diminution des déchets ultimes.

D'après un texte de Kareen Desbouis et des propos recueillis par Olivier Ketels



CUT TO PERFECTION.



Votre fabricant français expert dans les outils pour vos combinés.

À propos de nous



technicarton.com

RETROUVEZ NOUS À
FEFCO
Technical Seminar
26-27 Octobre 2023 - Lyon Convention Centre
STANDS 269, 271

*Coupez à la perfection